



Procès-verbal

Première assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi 19 janvier 2026 à 19 h

Centre de loisirs La Sablière, salle moyenne, 156 rue Bertrand

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Mme Marie-Claude Rousseau	Présidente
■ M. Alexandre Leroux	Trésorier
■ M. Yanick Beaudoin	Administrateur
■ Mme Daniela Furrer Soliz	Administratrice
■ M. Félix Côté	Administrateur
■ M. Alain Beaudoin	Administrateur

Absences

■ Mme Alla Mitriashkina	Administratrice
-------------------------	-----------------

Autres présences

■ Mme Mélanie Sauvé	Conseillère du district électoral Sainte-Thérèse-de-Lisieux
■ M. Dave G. Pelletier	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 5 personnes participent à l'assemblée.



Ordre du jour

Première assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi 19 janvier 2026 à 19 h
Centre de loisirs La Sablière, salle moyenne, 156 rue Bertrand

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 décembre 2025 ■ 3.1 Affaires en découlant	19 h 03
4. Période d'information de la conseillère municipale	19 h 15
5. Dossiers particuliers du conseil de quartier ■ 5.1 Présentation du rapport d'analyse sur la carte interactive ■ 5.2 Communications ■ 5.3 Plan d'action du conseil de quartier : suivi des activités inscrites au plan d'action ■ 5.4 Sujets d'intérêt : Suivi de la résolution 25-CA-23 – Création d'une Table de concertation sur le transport en commun ■ 5.5 Modification au calendrier des rencontres du CQ ■ 5.6 Demande d'entrevue (discussion)	19 h 30
6. Trésorerie ■ 6.1 État des revenus et dépenses ■ 6.2 Préparation des états financiers	20 h 00
7. Période de questions et commentaires du public	20 h 20
8. Varia	20 h 35
9. Levée de l'assemblée	21 h 00



1. Accueil et ouverture de l'assemblée

- Accueil des membres du CA du conseil de quartier (CQ) et du public en salle par la présidente Mme Marie-Claude Rousseau.
- Ouverture de l'assemblée proposée par M. Félix Côté et secondée par M. Alain Beaudoin.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Corrections et ajouts :
M. Alexandre Leroux a été sollicité pour participer à une enquête journalistique : une discussion à ce sujet aura lieu au point 5.6.
Adoption de l'ordre du jour proposée par Mme Daniela Furrer Soliz et secondée par M. Yanick Beaudoin.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 décembre 2025

- Après lecture du procès-verbal, aucun changement ou correction à faire, autres que ceux proposés antérieurement par courriel par Mme Alla Mitriashkina et par M. Félix Côté.
Adoption du procès-verbal proposée par M. Alexandre Leroux et secondée par M. Yanick Beaudoin.

■ 3.1 Affaires en découlant

- Suivi carte interactive : production d'un rapport qui sera discuté au point 5.1
- Initiatives pour soutien aux subventions : sera discuté au point 5.3
- Présentation G3E : actions entreprises par Mme Alla Mitriashkina en collaboration avec Mme Piedboeuf (directrice G3E) pour compléter la demande de subvention. Il y a deux dates possibles pour déposer une demande de subvention: le 15 janvier 2026 et le 13 février 2026. En attente d'une autorisation du groupe CSL-Loma, propriétaire des milieux humides où se tiendrait l'activité proposée par le G3E.
- Sujet d'intérêt : feu piétonnier au coin de Blanche-Lamontagne et Louis-XIV qui ne fonctionne pas. Appels faits au 311 par les membres du CQ pour dénoncer la situation.
Réponse de la Ville : « le feu de circulation est adaptatif : lorsqu'un piéton demande à traverser l'intersection, le feu change de phase, donnant ainsi un créneau pour la traversée de la chaussée. Considérant le débit extrêmement faible à l'intersection, cette installation sert de compromis pour permettre la traversée de la clientèle vulnérable».



- M. Yanick Beaudoin dit que la réponse de la Ville n'est pas acceptable et croit que la «personne de la Ville n'a pas été vérifié sur place». Mme Mélanie Sauvé en fera part au prochain conseil d'arrondissement de Beauport.

4. Période d'information de la conseillère municipale

- Mme Mélanie Sauvé offre ses souhaits de bonne année et de santé
- Discussion avec la Ville sur le projet au nord de la rue Villonet : elle aimerait avoir plus d'informations à cause des nombreuses questions formulées par des citoyens; elle demandera un accès au dossier.
- Rencontre avec le comité d'environnement concernant la qualité de l'air, suite au tollé provoqué par l'interdiction d'utilisation des foyers au bois (demande d'éclaircissements). Elle sera accompagnée par un spécialiste en environnement (firme externe) pour une meilleure compréhension des tenants et aboutissants d'une telle recommandation (interdiction).
- Demande de rencontre avec les travaux publics au sujet du déneigement : sur quoi se base la Ville en ce qui a trait au déneigement (rencontre technique).
- Organisation d'une fête de quartier au printemps ou au début de l'été dans l'arrondissement Sainte-Thérèse : en plus des citoyens, elle aimerait que l'on implique les commerces et les restaurants dans cette fête pour «faire rayonner le quartier Sainte-Thérèse». Le projet de biodiversité pourrait être associé à cet événement.
- Question à la conseillère : qu'en est-il du projet de seuils de rehaussement dont le projet pilote a été un succès ? Est-ce qu'on sait à quels endroits ils seront installés? En tant que CQ, pouvons-nous faire des recommandations d'installation de ces seuils?
Réponse : Oui, en tant que CQ, on peut faire des recommandations au conseil d'arrondissement (la carte interactive pourrait être intéressante à ce moment-là). Plusieurs seuils ont été déjà installés : rue Bertrand, rue Langevin, rue d'Orléans, rue du Temple et rue du Sault (en projet pilote).

5. Dossiers particuliers du conseil de quartier

5.1 Présentation du rapport d'analyse au sujet de la carte interactive

- Présentation par Mme Marie-Claude Rousseau du fonctionnement de la carte, des commentaires et des observations reçues du public. La carte permet au citoyen de faire ressortir les endroits problématiques concernant la sécurité routière. Les 66 contributions citoyennes et les plus de 700 visites démontrent un intérêt certain pour la carte interactive. Ce document sera remis au conseil d'arrondissement par Mme Mélanie Sauvé.

5.2 Communications

- Lors de la dernière assemblée, M. Michel Bédard (journaliste au journal «Ici l'Info») était en préparation d'un article pour faire connaître le CQ (article disponible le 18 janvier sur le web et en format papier le 21 janvier). Mme Sauvé a fait la lecture de cet article. Elle s'est aussi



servi de sa page Facebook pour mousser le CQ. Mme Rousseau encourage les membres du conseil à prendre une affiche du CQ et à l'installer dans le quartier (restos, épiceries, etc.)

5.3 Plan d'action du CQ : suivi des activités inscrites au plan d'action:

1. Se faire connaître :

Refonte de la page Facebook (se fera en avril); le calendrier des assemblées sera partagé sur cette page. Intervention de Mme Soliz qui se demande si on devrait commencer par expliquer ce qu'est un CQ, ce qui aiderait aussi à mieux le faire connaître (réflexion).

Publicité sur Ici l'Info, panneaux à installer, etc. Réunion du conseil à distance (internet).

2. Connaître:

Utilisation de la carte interactive, actions visant à cibler des communautés pour venir discuter au CQ.

3. Agir pour notre milieu:

Projet concernant la biodiversité et association avec le groupe G3E pour le nettoyage de milieux humides derrière la Sablière (autorisation à recevoir de CSL Loma, propriétaire du site, qui aurait de l'intérêt à participer au projet). Plan B : si possible refus CSL Loma, la ferme Bédard-Blouin serait intéressée à participer à un projet.

5.4 Sujets d'intérêt : Suivi résolution 25-CA-23 - Création d'une table de concertation sur le transport en commun

- L'an dernier, le CQ de Vanier avait approché différents conseils de quartier quant à la création d'une table de concertation sur le transport en commun (TCTC) : à ce moment, le CQ Sainte-Thérèse-de-Lisieux avait appuyé cette initiative et n'ayant pas encore de retour, Mme Marie-Claude Rousseau s'est chargé de contacter à nouveau le CQ Vanier. Échange avec le président du CQ de Vanier, M. Pierre-Marc Doucet, qui lui a mentionné que le développement du TCTC est en pause et qu'il espère reprendre les travaux dans les prochaines semaines.

5.5 Modification au calendrier des rencontres du CQ

- Demande de modification des dates suivantes : annuler la rencontre du 18 mai (jour férié) et la remettre au 25 mai; annuler celle du mardi 16 juin pour le lundi 15 juin (les rencontres ont lieu les 3^e lundis du mois, ce qui correspond au lundi 15 juin).

5.6 Demande d'entrevue (discussion)

- M. Alexandre Leroux informe qu'une journaliste du Journal de Québec aimerait que le CQ lui transmette un «palmarès des pires arrêts d'autobus ou abribus, accompagnés de photos» pour article à venir dans le journal. Réplique du CQ : le CQ est prêt à recevoir et à entendre les doléances des citoyens, et la carte interactive est un bon moyen de le faire mais il n'est pas intéressé à participer à cette action. Selon M. David G. Pelletier, les citoyens peuvent contacter le service à la clientèle du RTC à ce sujet. Il n'y aura pas de suite quant à la demande d'entrevue.



6. Trésorerie

6.1 État des revenus et dépenses

Résolution 26-CA-01 pour le paiement des frais de rédaction du procès-verbal de la réunion du CQ Sainte-Thérèse-de-Lisieux du 19 janvier 2026 :

- Attendu que la rédaction du procès-verbal est une tâche essentielle à la bonne gestion des réunions du CQ et que cette tâche nécessite un investissement de temps et de ressources;
- Attendu que le CQ a déjà adopté en mai 2025 une résolution pour le paiement de frais de rédaction des procès-verbaux;
- Attendu que ces frais sont admissibles pour un remboursement;

Il est proposé par M. Alexandre Leroux, qu'un paiement de cent dollars (100\$) soit fait à M. Claude Prémont pour la rédaction du procès-verbal à partir du budget du CQ sous présentation d'une facture.

Résolution adoptée à l'unanimité le 19 janvier 2026.

6.2 Préparation des états financiers

M. David G. Pelletier propose à M. Alexandre Leroux, trésorier du CQ, de se préparer dès maintenant à la production des états financiers se terminant en avril 2026.

7. Période de questions et commentaires du public

- M. Wilbrod Parent :

Au sujet des dos d'ânes (seuils de ralentissement) : il aimerait qu'on les place dans les zones scolaires. Content de voir le CQ Sainte-Thérèse-de-Lisieux est tout près de chez lui.

Question à Mme Mélanie Sauvé : Trouve que l'avis Facebook de la rencontre du CQ arrive trop tard (16h30 aujourd'hui).

M. David G. Pelletier montre à M. Parent le lien internet de la Ville de Québec pour s'abonner à l'info-lettre du CQ Sainte-Thérèse-de-Lisieux, ce qui lui permettrait d'avoir la date de la réunion 10 jours plus tôt. Il lui rappelle aussi que les rencontres se font tous les 3^e lundis du mois.

M. Parent dit qu'il veut s'impliquer au niveau citoyen, mais qu'il est parfois difficile de s'y retrouver.

- Mme Amélie Carignan :

Au sujet de l'initiative de «Croque ton quartier» (carré jaune)

Mme Carignan dit que l'on peut épingler un carré jaune sur son manteau pour dire que l'on est «ouvert à la discussion». Cette initiative est pour inciter les gens à parler entre eux.



8. Varia

- Mme Mélanie Sauvé informe qu'il y aura, le samedi 7 février à 17h30, un souper spaghetti + bingo au 333 rue Perroteau, servant au financement de l'organisme La Maison des jeunes.

9. Levée de l'assemblée

- La levée de l'assemblée est proposée par M. Alexandre Leroux et secondée par M. Félix Côté. La prochaine réunion aura lieu le lundi 16 février 2026.